

Public et prérequis

Avoir réalisé 3 interventions distinctes en CNPE, être en possession d'un certificat de stage SCN Niveau 1 en cours de validité ou être habilité HN1 au 31 août 2014

Chargés de travaux travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant être habilités HN2

Les objectifs

Expliquer les comportements attendus et les exigences fixées par la Division Production Nucléaire aux chargés de travaux en CNPE

Mettre en œuvre, en tant que chargé de travaux lors d'une mise en situation, les principes de qualité, d'assurance qualité et d'amélioration continue, en vigueur à la Division Production Nucléaire

Expliquer les exigences qualité applicables aux activités sous-traitées sur CNPE
Mettre en œuvre, en tant que chargé de travaux lors d'une mise en situation, les pratiques comportementales et professionnelles adaptées, en prenant en compte les risques et les exigences définies dans les différents documents d'un dossier de réalisation de travaux

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Réalisation des scénarios formatifs sur chantier école : 6 stagiaires maximum pour un formateur, chantier école possédant l'agrément EDF

Documents remis : guide National de l'intervenant en CNPE (EDF)

Guide d'animation, support stagiaire et vidéo

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Délivrance d'un certificat de stage SCN2 « CEFRI » (validité 3 ans + 1 an de tolérance) comportant les éventuels axes de progrès à faire lever par l'employeur
Réussite des validations participe à la délivrance d'un titre d'habilitation HN2 par l'employeur

Contenu de la formation

Sens des règles

- Objectifs de la formation et les phases d'évaluation
- Importance de donner du sens aux règles, d'avoir une attitude interrogative

Règle d'assurance qualité sur un CNPE pour un chargé de travaux

- Identifier le rôle du Chargé de travaux vis-à-vis de l'Assurance Qualité identifier les 4 étapes de la démarche qualité
- Distinguer les caractéristiques du contrôle technique
- Distinguer le rôle de la surveillance

RÉFÉRENCE

REGNUCNO00002S

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

4 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat

- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Distinguer le rôle de la vérification
- Identifier le rôle du chargé de travaux vis-à-vis de l'analyse de risques
- Identifier les exigences associées aux DMP / MTI / DDC
- Identifier les documents requis en cas 1 et en cas 2
- Identifier les documents constituant le DRT en cas 1
- Identifier le but des réunions d'enclenchement et de levée de préalables
- Identifier les modalités de prise en charge des matériels EDF (des éléments concernés par l'activité de maintenance)
- Identifier les étapes du processus de traitement des non-conformités en cas 1 et en cas 2
- Identifier l'exigence en lien avec l'utilisation des moyens de mesure, de contrôle et d'essais
- Identifier le rôle du CdT dans le Retour d'expériences

Relation EDF/fournisseur

- Identifier les enjeux et objectifs de la DPN
- Identifier les conséquences des non qualités de maintenance
- Identifier le rôle et la structure de la Fiche d'Evaluation de la Prestation sur le processus de qualification

Incendie

- Expliquer les principes de la prévention du risque incendie en exploitant et le rôle du chargé de travaux dans ce domaine
- Citer les risques et les conséquences d'une intervention ou d'un travail par points chauds
- Appliquer les dispositions particulières à prendre pour l'exécution des travaux par points chauds, à l'égard du risque incendie
- Assurer son rôle de chargé de travaux en cas d'un événement incendie

Recueil de prescription au personnel

- Expliquer les responsabilités du chargé de travaux figurant dans le RPP
- Appliquer et faire appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant en sécurité conventionnelle
- Evaluer les risques, les prévenir et réagir en situation dégradée
- Utiliser le RPP afin d'y retrouver les prescriptions et interdictions se rapportant à une situation de travail donné

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Validation des acquis en situation sur chantier école

Validation des acquis théoriques par un questionnaire

Entretien individuel permettant le cas échéant de notifier des axes de progrès

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour